

## Réunion inter- associative de rentrée

Mardi, 14 septembre 2021

Locaux des œuvres laïques – 1 rue du pré chaudron 57 070 Metz la grange aux bois

26 Participant .e.s

Excusé.e.s : Marie Drut, Equipe St Vincent-Metz ; Brigitte COLLET, AGIR – ABCD ; Claude DURAND, Habitat Humanisme

### Objectifs de cette réunion :

- **Echanges entre associations après ces mois de crise sanitaire** . Quels problèmes rencontrent nos associations à la suite des divers confinements ? Avons – nous noté des aspects positifs ?
- **Quelles pistes de reprise pour les différents groupes de travail ?**
- 

### Déroulement :

**Présentation des objectifs** de cette rencontre et différents temps de l'AM .

**Tour de table de présentation** : noms, association, fonction

### Echanges autour de questionnements

#### 1 – Hébergement d'urgence

- Aspect positif : hébergement d'urgence possible pour 98% des personnes qui auparavant étaient à la rue pendant ces mois de confinement – FAP
- Points négatifs : le problème des titres de séjour
- Les problèmes de rupture des droits , suite aux difficultés avec les différentes administrations : la préfecture mais aussi la CAF et à la sécurité sociale : avoir quelqu'un de compétent au bout du fil.

L'équipe rue diocésaine soulève le problème actuel de mise à l'abri de familles avec enfants , non prises en charge par le 115.

La FAP ajoute qu'en avril 2022 les expulsions vont reprendre et que nous allons revenir aux budgets classiques d'avant crise, soit les budgets de mars 2019. Comment anticiper sur la crise qui se profile ? Ce sera difficile d'intervenir efficacement car nous serons en pleine campagne présidentielle.

Pour MDM le flux migratoire, mis en berne avec la crise COVID, va reprendre .De plus, 1600 Afghans actuellement à Strasbourg risque de mettre en tension l'hébergement d'urgence à Metz .

SMM témoigne des difficultés au niveau des ambassades de New Dehli pour les visas liés à la réunification familiale .

#### - Les ruptures de droits

La LDH signale de nombreux retards dans le renouvellement des titres de séjour qui entraînent des ruptures de droits . La préfecture se défause en disant que cela n'est pas de sa

responsabilité car les droits continuent à courir pendant 3 mois , mais celle de pôle emploi, de la CAF ... Or, il n'est pas normal que les associations soient obligées de faire le relai . C'est à la préfecture d'en informer tous les prestataires sociaux .

Des résidents du FJO subissent ces ruptures de droit : ils ne peuvent plus assumer la charge d'un loyer donc de droits ouverts à la CAF ; certains continuent même à travailler sans récépissé de titre de séjour ...Le FJO signale des difficultés particulières avec les jeunes d'origine malienne , surtout lors de l'absence de passeport .

Il semble qu'il serait possible « d'acheter » un passeport en ligne sans avoir de RDV à l'ambassade .. A vérifier.

Pour le SPF, Les problèmes sont effectivement plus compliqués depuis la crise du COVID , notamment dans les relations avec la préfecture. Cependant, il faut que nous continuions : les associations sont là pour faire entendre la voix des citoyens. C'est leur rôle et , même si les associations gênent, et même si on fait le travail des administrations , les associations doivent continuer et montrer ainsi leur importance .

- **Propositions** : se mettre ensemble , même pour des problèmes particuliers, pour défendre les personnes  
Agir ensemble , notamment pour l'accès aux droits des enfants et des jeunes majeurs

## 2 L'accès aux droits

MdM interroge le fait de porter des dossiers individuels : il faudrait le faire dans le souci d'avoir une jurisprudence permettant de défendre le dossier de l'ensemble des personnes , de façon plus générale en interrogeant la problématique globale en terme de plaidoyer. Débloquer quelques dossiers qui ne font pas jurisprudence ne milite pas pour l'égalité des droits.

SMM témoigne des délais en préfecture qui s'allongent , des dossiers qui se perdent .

- **Proposition.** Pour la FAP, il faut agir pour l'accès aux droits sociaux pour tous et pas seulement pour les migrants.

Un exemple : les étudiants qui perdent actuellement leur logement au CROUS du fait de travaux, et ceci pratiquement sans préavis . De plus, ils ne seraient pas prioritaires à la fin des travaux .

Il faut vraiment se battre pour l'accès aux droits sociaux pour tous , quelque soit l'âge, le genre, la nationalité, le statut.

- **Proposition** : l'équipe rue diocésaine propose la mise en place de référents sociaux ouverts aux problèmes des associations pour pouvoir accéder plus facilement aux demandes des personnes .

## 2 - La fracture numérique – FAP .

- **Proposition** : C'est un des points qu'on aurait à travailler car cela concerne tous les accès aux droits sociaux de base.

Le CLAJ évoque une prise en charge possible des problèmes liés à de la fracture numérique par le plan pauvreté , s'inquiète des relations totalement dématérialisées avec les bailleurs sociaux .

ANIM FLE informe sur les possibilités de formation dispensée par la maison du FLE pour tout ce qui concerne le maniement des ordinateurs pour les personnes étrangères ou d'origine étrangères présentées par des associations . Cette maison est ouverte à tous, associations ou individus, qui ont besoin d'améliorer leurs connaissances en français ( diplôme à l'issue du stage ) . C'est gratuit pour un public ciblé . La maison s'occupe aussi de la formation des nouveaux bénévoles . Elle propose aussi des locaux gratuits .

AGIR-ABCD informe : une association de Borny « l'ordinateur pour tous » donne des ordinateurs recyclés. Il faudrait avoir les coordonnées de cette association : est – ce l'association « PC solidaire » ?

- **Proposition** de la FAP : organiser une réunion pour les associations du RESAM intéressées pour que cette association se présente . Le but n'est pas de donner aux personnes elles- même, mais aux associations . Une convention pourrait être faite avec chaque association .

3 – Le soutien aux MNA et jeunes majeurs . RESF note une augmentation des difficultés , notamment du fait des nombreux dossiers perdus, ce qui oblige à refaire tous les documents

4 La question du bénévolat

La LDH a besoin de bénévoles qui ont des connaissances en droit ou qui sont dans une dynamique d'auto-formation . Les jeunes avocats partenaires travaillent et sont peu disponibles .

MdM recherche des psychologues et des professionnels de santé mentale.

- **Proposition** de MdM et du SPF : travailler de manière collégiale sur le recrutement des bénévoles.

Positif : Au SPF , beaucoup de nouveaux bénévoles , des jeunes qui veulent être utiles . Ces jeunes ont pu être intégrés . La relève est nécessaire . Au SPF, il y a des bénévoles et des militants , ce qui est un peu différent . Toutefois aujourd'hui, il y a moins de militants. C'est parfois difficile d'avoir des bénévoles qui adhèrent, qui s'engagent . Ces bénévoles ont besoin d'être accompagnés.

**Remarque de MdM** : si pendant la crise COVID la coordination inter associative s'est faite de manière souple et fluide, il n'en a pas été de même au niveau de la coordination globale . MdM note une dichotomie entre les différents champs : le groupe hébergement – logement aurait dû être un groupe précarité, du fait des différents acteurs qui intervenaient , comme pour le dépistage .

## 16 H – Rassemblement par groupes de travail

Terminer cette réunion en proposant aux participants de se rassembler autour des animateurs de différents groupes de travail . Le but est de se retrouver par thématique, d'échanger et de voir comment enclencher la réflexion et l'action en ce début d'année.

- Accès à la culture et insertion – Béatrice

Projet éventuel de formation de bénévoles à la prise de parole .

La prochaine réunion du Gt aura lieu entre le 18 et le 26 octobre, sauf le 21. Les conventions avec l'arsenal, Pompidou et peut-être la cour d'or pourront être signées.

- Apprentissage de la langue française – Virginie

4 associations prodiguant des cours de FLE, Alpha étaient représentées :-Agir Abcd, -Anim'FLE, -Le café français, -Les équipes St Vincent

Un des thèmes évoqué fût le PASS sanitaire imposé aux bénéficiaires d'associations intervenant dans des locaux "institutionnels" et le choix laissé ou pas aux bénéficiaires d'associations intervenant dans leurs propres locaux ou avec des consignes plus vagues.

Il en résulte qu'il faut, bien sûr, inciter (et accompagner dans ce parcours) les apprenants à se faire vacciner afin qu'ils aient accès au plus grand choix possible de cours sachant que bien souvent les bénévoles intervenant dans nos associations sont "d'âge mûr" et préfèrent ne pas prendre de risque en ne prodiguant des cours qu'à des personnes avec PASS (et donc à terme vaccinées)

Puis, une personne du Mouvement du Nid nous a rejoint et voulait savoir si ,comme à Strasbourg, il existait un site dédié à l'offre de cours à Metz (Site: Bonjour Strasbourg) .

Le site du RESAM, quoique non exhaustif malheureusement, remplit un peu cette fonction car des mises à jour annuelles (sauf 2020) de l'offre des associations appartenant au RESAM et ayant répondu aux questionnaires, sont ajoutées. A ce sujet, il avait été question avant l'ouverture de la Maison du FLE, qu'elle tiendrait également ce rôle et me rendant à une réunion ce vendredi 17 septembre à son invitation, je ne manquerai pas d'évoquer cette question.

Une réunion du groupe de travail va être proposée prochainement afin de reprendre contact et de tirer des enseignements des différentes pratiques pendant ces confinements.

- Accès aux droits des migrants – Bernard et Anne
  
- Accès aux soins – Catherine Des informations ont été données au planning familial .  
Echanges.
  
- Hébergement logement : Véronique – Martine

.